



ASSEMBLEE GENERALE du 12 septembre 2020
LIGUE REGIONALE D'OCCITANIE DE BASKETBALL

ELECTIONS DES DELEGUES DES CLUBS
DONT L'EQUIPE OU UNE EQUIPE PREMIERE SENIOR OPERE EN
CHAMPIONNAT DE FRANCE



ACTE DE CANDIDATURE de DELEGUE FEDERAL
DES CLUBS EVOLUANT EN CHAMPIONNAT DE France - AG Fédérale
Mandat du 20 Octobre 2020 au 15 juillet 2021

NOM :

Prénom :

Age : ans Sexe^① : Féminin Masculin

Profession :
En activité^① : OUI NON

N° de licence :

Groupement Sportif :

Licencié-e du Comité du ressort de la Ligue Régionale^① :

0009 – Ariège

0030 - Gard

0031 – Haute-Garonne

0032 – Gers

0034 - Hérault

0065 – Hautes-Pyrénées

0081 – Tarn

1166 - Aude Pyrénées Orientales

1248 - Aveyron Lozère

4682 – Quercy Garonne



J'ai pris connaissance des incompatibilités propres à la qualité de délégué des clubs conformément aux dispositions réglementaires et certifie ne pas être dans l'un des cas prévus.

RAPPEL DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

Peut être désigné comme délégué à l'Assemblée Générale Fédérale toute personne, licenciée à la Fédération et à jour de sa cotisation. La création de sa licence doit être antérieure d'au moins six mois à la date de dépôt de sa candidature. Un délégué ne peut détenir qu'un seul mandat.

Transmettre la fiche de candidature par lettre recommandée avec accusé de réception **avant le 28 juin 2020 (cachet de la Poste faisant foi)** au siège de l'association :

Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball
Elections des délégués 2020
Maison du Basket – 36 avenue de l'Hers – BP65105
31504 TOULOUSE cedex 5

Date :

Signature :

^① : cocher une seule case correspondant à votre choix